L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
BUREAU, No. 73, RUE DE CHARTRES.
NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 6 JUILLET.

FEUILLETON.

LE SERMENT DE MADELEINE,

PAR CHARLES DESLYS.

XXVI

LE DOIGT DE DIEU.

Au dessert, il se leva pour aller entr'ouvrir la porte.

—Holà hé! de la cuisine! cria-t-il, montez le café!

Puis, quand la servante se fut rendue à cet ordre, mais sans doute la contraignant à rester en dehors:

—Inutile de pénétrer dans mes larres! lui dit-il, passez-moi le plateau par l'entrebâillement.... Là! Ça y est.... Merci! Ah! dites au conducteur que je repars avec lui par la voiture de ce soir.... et si vous ne m'aviez pas vu redescendre à six heures, remontez, ma mie, et pan, pan, très fort à la porte du No 3.... J'ai le sommeil dur! Bien le bonjour!

Et la porte se referma au verrou.

Une odeur de tabac s'infiltrant à travers la porte révéla que Gandoin venait d'allumer un cigare.

Le fumeur allait et venait, parfois reprenant son monologue.

Puis, tout à coup, ce fut un silence aussi complet qu'au numéro 3. Le point lumineux de la serrure s'était éclipsé. Madeleine en conclut que Gandoin était là, mis en défiance par la même remarque et regardant à son tour.

Elle se recula vivement. Mais n'était-il pas déjà trop tard?

Sa mante de veuve était sur une chaise, juste en face de la porte de communication. Ce pouvait être un indice révélateur. Par un mouvement rapide, elle la fit disparaître.

Un instant plus tard, le rayon de soleil arrivait de nouveau dans la chambre de Madeleine.

Dans l'autre, le lit cria. Gandoin venait de se coucher. Un ronflement sonore ne tarda pas à prouver qu'il dormait.

Madeleine n'avait plus qu'à attendre. Le message adressé à Labarthe, la réponse de celui-ci, cette recommandation de réveiller l'autre à six heures, tout indiquait pour le soir même un rendez-vous mystérieux entre les deux complices.

Il n'était guère plus de deux heures. Donc, quatre heures encore d'attente. Elles parurent bien longues à Madeleine qui guettait et priait.

Enfin, l'horloge de l'église sonna six coups.

D'un côté, Madeleine entendit la servante de l'auberge monter vers le numéro 3; de l'autre, elle aperçut Labarthe qui sortait de chez lui.

A peine eût-on frappé à la porte de Gandoin qu'il se leva, allant et venant par la chambre avec une précipitation fébrile. Madeleine se hasarda de nouveau à regarder par le trou de la serrure. Elle l'aperçut penché vers sa valise, dans laquelle il prit un portefeuille, un revolver. Puis, enveloppé plus que jamais dans son manteau, le feutre sur les sourcils, les lunettes vertes sur les yeux, il sortit.

Madeleine courut à la fenêtre; mais il se passa un certain temps avant que Gandoin parût sur le trottoir.

Un bruit de voix montait de la salle commune; sans doute il causait avec les gens de la maison.

Enfin il traversa la rue, suivant le même chemin que Labarthe.

—Oh!... se dit résolument la veuve de Jean Michaud, je les rejoindrai!... je les entendrai!

Elle s'était drapée dans sa mante noire; elle descendit à son tour.

Une pluie fine commençait à tomber du ciel assombri. Déjà la nuit venait.

A la sortie du bourg, vers le nord, s'élève un coteau planté de sapins. De grandes roches en couronnent la cime dénudée, que surmonte la ruine d'une ancienne tour appelée le *Signal*.

Hormis les dimanches d'été, cet endroit sauvage reste complètement désert. Madeleine en voyant Gandoin prendre cette direction, comprit aussitôt que c'était le lieu du rendez-vous. Par cette soirée brumeuse, les deux complices étaient certains de n'y rencontrer personne.

Labarthe, parti le premier, marchait d'un pas rapide. Il allait atteindre le sommet, lorsque Gandoin, à son tour, s'engagea dans la montée.

Madeleine le suivait de loin, profitant de tous les objets, pignons avancés sur la rue, charriot ou piles de bois, qui pouvaient la dissimuler à ses regards. D'ailleurs, enveloppée dans sa mante, elle serait peu être reconnue.

Une fois sous les sapins, plus de danger. Le chemin s'élève en forme de colimaçon; c'est une sorte de labyrinthe.

A plusieurs reprises, Gandoin se retourna, regardant avec précaution derrière lui. Soupçonnait-il donc qu'il était épié?

Cette promenade du *Signal* était familière à la veuve de Jean Michaud. L'été dernier, lors de chaque visite à Jeannette, elle y menait ses enfants, heureuse de trouver elle-même, tandis qu'ils couraient les sentiers, la solitude et l'ombre.

Gandoin suivait le grand chemin qui tourne aux flancs du coteau. Divers raidillons grimpent directement jusqu'au sommet. Madeleine s'en souvint: elle s'y jeta, pour arriver la première.

Que lui importaient les ronces et les cailloux qui meurtrissaient, qui déchiraient ses mains et ses genoux. Elle rampait, se glissait sous bois, silencieuse et rapide comme une bête fauve.

Le plateau supérieur est de peu d'étendue. Les roches en occupent la plus grande partie, jusqu'à la tour éventrée qui la domine encore, orgueilleuse et sombre sous son manteau de lierre. De l'autre côté, c'est une sorte de terrasse sablonneuse où le chemin tournant aboutit.

Dans cette espace libre, Labarthe allait et venait d'un pas impatient. Madeleine, serpentant parmi les roches, attendit qu'il lui tournât le dos et, s'avançant encore jusqu'à la ruine, elle s'y blottit parmi des broussailles.

Il était temps. Gandoin surgissait à l'autre extrémité du plateau, qu'empourprait une dernière rougeur du couchant.

Déjà le soleil avait disparu. Plus bas, sous les sapins, c'était la nuit, c'était le silence.

A l'approche de son complice, Labarthe se recula, se replia sur lui-même dans une attitude presque menaçante.

Gandoin ne parut pas s'en émouvoir. Obséquieux et souriant, il salua le notaire.

—Misérable! dit enfin celui-ci, se redressant de toute la hauteur de sa taille. Quoi! vous avez eu l'audace de venir me braver jusqu'ici! prenez garde! oh! prenez garde de vous en repentir.

Il semblait exaspéré. Peut-être allait-il se ruer sur son ennemi.

Mais Gandoin s'empressa d'exhiber le revolver dont il s'était muni.

—Mon cher monsieur, répliqua-t-il avec une courtoisie railleuse, permettez-moi de vous faire observer que, si vous êtes le plus fort, moi je suis armé. Restez donc à distance ou gare à cette petite mitrailleuse. Je vous fusillerais à bout portant, ce qui ne ferait ni mon affaire, ni la vôtre. Croyez-moi, pas de violences! Si vous acceptez mes conditions, cette entrevue sera la dernière. Je ne vous écrirai plus. A tout jamais vous serez délivré de mes exigences et même de mon souvenir.

—Est-ce possible! murmura le notaire.

—C'est certain! répondit le porteur de contraintes. J'offre de vous en donner la preuve en quelques mots. Écoutez-moi.... causons.

—Soit! dit Labarthe, en s'asseyant sur une pierre voisine de la tour.

Gandoin se rapprocha. Son regard défiant se promenait parmi les roches, comme cherchant à découvrir quelqu'un qu'il y supposait caché.

—Je ne suis pas coupable, moi! débuta-t-il enfin. Que me reprocherait la justice, sinon le silence, et peut-être un faux témoignage? J'ai menti en soutenant avoir vu Jean Michaud, puisque je n'étais pas dans la rue, mais de l'autre côté, vers la haie du jardin. Je passais là par hasard, au milieu de la nuit. L'orage éclate, et je m'abrite sous les ormes. Un cri frappe mon oreille; un homme sort précipitamment de la maison, traverse le chemin, s'élance sur un cheval attaché non loin de l'arbre qui me masquait à ses regards, et disparaissait au galop. Mais à la lueur d'un éclair, je l'avais reconnu.... C'était le notaire Labarthe.

—Assez! s'écria celui-ci, croyez-vous donc que je ne me souvienne pas!

—D'accord! reprit Gandoin, mais il est besoin que je vous explique ce qui s'ensuivit.... mon rôle, à moi, dans le drame, et comment je me suis trouvé devenir, en quelque sorte, votre complice. Cela, vous ne le savez qu'imparfaitement. Écoutez-moi jusqu'au bout.... pour mieux comprendre où je veux en arriver.

Labarthe l'y ayant autorisé du geste, il continua:

—Je n'étais pas encore revenu de ma surprise, lorsque de nouvelles plaintes m'attirent vers la maison. Vous n'aviez pas refermé les portes, j'y pénètre sans peine, et trouve Anselme baigné dans son sang, à l'agonie. Il se ranime un instant, nomme son meurtrier, me désigne un vieux registre ouvert sur la table et retombe, mort. Je regarde la page indiquée, j'y lis votre nom. C'était un compte remontant à longue date, et qui vous constituait débiteur envers l'usurier d'une somme considérable. Je pressens aussitôt tout le parti qu'on peut tirer contre vous de cette preuve accablante, j'arrache le précieux feuillet, je déguerpis à mon tour....

—Avec l'argent volé! l'interrompit Labarthe.

—Soit! reconnut philosophiquement Gandoin, je suis le voleur, mais par occasion seulement. *Deprendiur capillis*. Vous, monsieur l'honnête homme, vous êtes, et avec une préméditation manifeste, l'assassin!... le seul assassin!...

Aucune de ces explications n'avait été perdue pour la veuve de Jean Michaud. Elle savait, elle comprenait maintenant toute la vérité. Jusqu'alors immobile, elle ne put se défendre d'un léger frissonnement, qui se communiqua, par malheur, aux broussailles touchées par elle.

L'œil vigilant de Gandoin, qui n'avait cessé d'être en quête parmi les roches, se fixa sur la ruine et ne la quitta plus.

Le meurtrier cependant protestait avec véhémence.

—Non! s'était-il écrié, non, je ne voulais pas! Ce fut un emportement involontaire, un accès de folie....

—Possible! interrompit l'autre à son tour, mais les magistrats n'en jugeraient pas ainsi, vous le savez, du reste, s'ils avaient devant les yeux cette page du registre d'Anselme, cette preuve qui fait que, depuis deux années, je vous tiens le couteau sur la gorge et pourrais vous envoyer à l'échafaud!

Le notaire, sombre et morne, courbait la tête.

—C'est mon châtiment! murmura-t-il, accablé moins encore par la crainte que par le remords.

—Rassurez-vous, reprit son bourreau, je suis bon prince, et pas plus tard que tout à l'heure, vous me remercierez, vous me bénirez. Cette preuve, la seule qui existe contre vous, j'ai toujours refusé de m'en dessaisir.... Eh bien, aujourd'hui, dans l'intérêt de ma mortingale, voulez-vous encore me la racheter.... Je vous l'apporte.

Labarthe, maintenant, le regardait.

—Elle est là-dedans! acheva Gandoin qui sortit à moitié de sa poche un portefeuille.

Et, sur le mouvement du notaire, il s'empressa d'ajouter:

—Ce portefeuille est défendu par le revolver; ne l'oubliez pas! Voici seul moyen d'en finir, c'est de me demander mon prix.

—Combien? demanda Labarthe.

Sur le même ton bref, Gandoin répondit:

—Cinquante mille francs.

Le notaire eut un geste désespéré.

—Mais, dit-il, où voulez-vous que je trouve une pareille somme?

—Ah! ah! vous ne me regardez plus, répliqua l'autre, et je n'avais pas déchiré le feuillet, vous étiez pris.... Et je ne vous donne que ce qui vous reste.... il n'y a que je justifie mes prétentions par un nouveau service? Eh! La veuve de Jean Michaud, pour laquelle elle est arrivée là, elle a tout entendu! Il faut qu'elle meure, ou nous sommes perdus tous les deux!

Il venait d'armer son revolver; il ajusta la ruine.... une détonation retentit.

Madeleine, effleurée par la balle, se redressa épouvantée.

—Ah! Misérables! s'écria-t-elle. Dieu ne vous permettra pas d'accomplir un nouveau crime!

Gandoin se contenta de ricaner. Il allait tirer de nouveau, et cette fois à coup sûr.

Mais Labarthe se précipita sur lui.

—Non! disait-il, plus de sang!.... plus de meurtre!.... Une femme! une mère!.... je ne veux pas! je ne veux pas!

Cette brusque attaque avait surpris Gandoin. Il voulut se défendre, mais le résultat de la lutte ne pouvait être douteux. Chez un homme de la force et du tempérament de Labarthe, l'exaltation de la colère était terrible; elle était aveugle comme le Destin.

Sans s'inquiéter, sans s'apercevoir de deux autres coups de feu qui, cependant, le blessèrent, il arracha l'arme de la main de Gandoin. Gandoin voulut s'enfuir, mais il avait affaire à un adroit chasseur, qui ne se possédait plus. Trois balles restaient dans le revolver; la première l'atteignit à la cuisse, les deux autres en pleine poitrine.

—Ah! je suis mort! gémit-il en tombant.

Et, cette fois, il avait dit la vérité.

L'arme fatale s'échappa des mains du notaire. Il recula, chancelant, épouvanté.

Auprès du cadavre, le portefeuille avait roulé sur le sable.

Madeleine, avec un cri de triomphe, s'en empara.

Labarthe la regardait; il fit un pas vers elle.

—Osez-vous donc me tuer aussi! lui cria bravement la veuve de Jean Michaud, les deux mains croisées sur le portefeuille qu'elle tenait serré contre sa poitrine.

Une réaction complète s'était opérée dans toute la personne du coupable. Il semblait atterré, résigné, vaincu. Avec une grande douceur il répondit à Madeleine:

—Ne craignez plus rien de moi, pauvre femme!.... vous n'avez déjà que trop souffert de mon crime, vous et les vôtres.... Il faut que justice enfin soit faite.... Gardez cette preuve qui me condamne.... Mais, au nom de Louise et de Delphine.... qui sont innocentes, et que le désespoir menace à leur tour.... attendez.... attendez vingt-quatre heures avant de me livrer à mon juste châtiment!.... Je ne vous demande que cela! Je le demande comme une grâce!

Il avait des larmes dans les yeux. Presque aux genoux de Madeleine, il lui parlait d'une voix suppliante.

—Je vous promets cela, lui répondit elle étonnée.

—Merci! murmura-t-il.

Et, le front courbé vers la terre, il disparut parmi les roches.

—Cet homme mériterait-il quelque pitié?.... murmura la veuve de Jean Michaud tandis que, attristée déjà par sa victoire, elle se hâtait de redescendre vers le bourg.

(*A continuer.*)

$60 et $65.
MACHINE A COUDRE

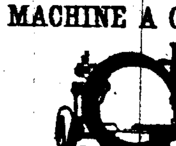

—DE—
WILCOX & GIBBS,
A L'USAGE DES FAMILLES,
Mise par la main et par le pied.

LA seule dont les dames délicates puissent se servir à cause de sa légèreté.
Toutes les Machines perfectionnées à l'usage.
NOTRE NOUVELLE
MACHINE domestique, à coudre, est la plus grande merveille du siècle.
On évite, en l'employant, les dangers et le travail que les dames délicates ont à craindre en se servant des machines anciennes. Elle donne de la force et de la santé.
Vous économisez de $6 à $10 en achetant une Machine à Coudre.
Un grand assortiment de COSTUMES FAITS, pour dames—à des prix modérés.

M. S. Hedrick,
Propriétaire,
Au No 103 de la rue du Canal,
Nlle-Orléans.

On demande des AGENTS pour la vente au comptant. 11 nov—6m

Sucres, Mélasses et Sirops.

SUCRES RAFFINES—Sucre en pains, coupés, sucre en morceaux et Sucre en poudre.
A. THOMSON & Co.,
No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" article supérieur et pur de la Louisiane, provenant de la Raffinerie Crescent City. A. THOMSON & CO.,
No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP ET MÉLASSE RAFFINÉS—provenant de la Raffinerie Crescent City, marques "Orleans Louisiana," "Chalmette," "Crescent."
A. THOMSON & CO.,
No 48 de la rue Tchoupitoulas.

MÉLASSE DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de mélasses d'habitation, en barils, demi-barils et barillets.
A. THOMSON & CO.,
No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRE CLARIFIÉ—de différentes qualités, blanc et jaune, en boucauts et barils.
A. THOMSON & CO.,
No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRE DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de Sucre d'habitation en boucauts et barils.
A. THOMSON & CO.,
No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES ETRANGERS—de Cuba, de Demerara et de Porto-Rico, en boucauts et en caisses.
A. THOMSON & CO.,
5 oct—1 an No 48 de la rue Tchoupitoulas.

E. DECHAMPS,
No 20, de la rue St.-Louis, Nlle-Orléans.
—Importateur de—
EAUX-DE-VIE et VINS français,
CORDIAUX, ABSINTHE SUISSE, KIRSCH
FRUITS A L'EAUX-DE-VIE, FRUITS AU JUS.
LIQUEURS DU PAYS, &c.
Seul agent, aux Etats-Unis, pour la vente de
CÉLÈBRE AMER DES PYRÉNÉES.
janv—1ant.L31.

Compagnie d'Assurance Mutuelle
—DE LA—
Nouvelle-Orléans,
Au coin des rues Canal et Camp.

DOUZIEME ETAT ANNUEL, 1871

CONFORMÉMENT aux réquisitions de la Charte, la Compagnie publie l'état suivant:
PRIMES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE DÉCEMBRE 1871:

[illegible]

L'ACTIF DE LA COMPAGNIE EST COMME SUIT:

[illegible]

PASSIF

[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 12 janvier A. D. 1872.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

[illegible]

—DIRECTEURS—

Geo. Urquhart, G. T. Dugazon, G. W. Nott, T. Reilly Blanchard, A. Schreiber, Chas Lafitte, [illegible]. Tuyès.

BULLETIN MARITIME.

VENDREDI, 5 JUILLET 1872.

EXPEDIES EN DOUANE

[illegible]

ARRIVÉS AU NOUVEAU BASSIN.

[illegible]

ARRIVÉS AU VIEUX BASSIN.

[illegible]

BATEAUX A VAPEUR.

[illegible]

REMORQUEURS.

[illegible]

MONTANT LE FLEUVE.

[illegible]

A LA QUARANTAINE.

[illegible]

IMPORTATIONS.

[illegible]

REÇU DE L'INTÉRIEUR.

[illegible]

Bulletin des Chemins de Fer.

N. O., JACKSON & GREAT NORTHERN R.R. [illegible]

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R.R. [illegible]

N. ORLEANS, MOBILE AND TEXAS R.R. [illegible]

PASSAGERS.

[illegible]

LISTE DE NAVIRES

Expédiés et Partis pour la Nlle-Orléans.

2 JUILLET 1872.

NEW YORK.

Steamship Cortes, Kemble	parti Juin 29
Steamship Gen Meade, Sampson	parti Juin 29
Barque Anna Walsh, Lawrence	exp Mai 3
Barque Sarah A Staples, Stone	exp Juin 13
Brick Mary M Francis, Francis	exp Juin 3
Schr Kate Brigham, McNair	exp Jan 11

BOSTON.

[illegible]

LONDRES.

Barque Gil, Nobre ... chargeant Mai 29

LIVERPOOL.

[illegible]

NEWPORT, WALES

[illegible]

CARDIFF.

[illegible]

SUNDERLAND.

[illegible]

FALMOUTH.

[illegible]

PORT TALBOT.

[illegible]

HARTLEPOOL.

[illegible]

CAERNARVON.

[illegible]

TEXEL.

[illegible]

BORDEAUX.

[illegible]

MARSEILLES.

[illegible]

GENES

[illegible]

Bureaux de la Succursale en Louisiane
DE LA COMPAGNIE
MOUND CITY
D'Assurance Mutuelle de la Vie,
A St-LOUIS, MISSOURI.

Officiers:
JAMES H. BABB, Président.
A. M. BRITTON, Vice-Prés.
S. W. LOMAX, Secrétaire.
C. G. H. HATTON, Agent gé.

SUCCURSALE DE LA LOUISIANE
Agence, No 36 de la rue Carondelet,
Officiers:
F. H. HATCH, Président.
R. T. MERRICK, Vice-Présid.
R. B. SIMMONS, Sec.-et Agent-G. Ss.
MEDECINS SURVEILLANT
J. M. FOLWELL, M.D. J. S. [illegible]

DIRECTEURS:
R. T. Merrick, C. H. [illegible], James Jackson, Robert [illegible], J. A. Wills, Thos. [illegible], F. A. [illegible], Octave Vo[illegible], R. B. Simmons.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE DE PAQUEBOTS POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

[illegible]

VILLE-DE-PARIS, [illegible]
WASHINGTON, capt. Roussan, [illegible]

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) POUR BREST OU LE HAVRE:

[illegible]

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord.

[illegible]

Pour New-York

Ligne de Steamers des Marchands.

[illegible]

SHERMAN
GEN. MEADE
[illegible]

Le steamer GEN. MEADE [illegible] le SAMEDI 13 juillet à 8 A. M.

JOHN H. LUDWIGSEN, Rue de la Commune, No. 126.

Pour New York, directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:

GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
ST-LOUIS.

Le steamer
GEO CROMWELL,
S. L. Clapp, commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI 6 juillet, à 8 heures A. M.

[illegible]

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No 41.

STEAMBOATS.

Arrangement d'Eté.

Ligne de Mandeville et de la Nouvelle-Orléans—Steamers de la Malle des Etats-Unis.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington. Le steamer de la malle des Etats-Unis

CAMELIA,

[illegible]

COHEN M. SORIA,
Aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.

Excursion du Dimanche et du Mercredi.

Pour Mandeville, Lewisbourg et Madisonville.

Le beau steamer
CAMELIA,

[illegible]

COHEN M. SORIA,
No 18 et 20 de la rue de l'Union.

Rapidité, Confort et Sureté.

Départ, MARDI, 9 juillet, à 5 heures P. M.

Pour Memphis, Caire et St. Louis—Le grand bateau à vapeur
RICHMOND,
J. T. McCord, commis. Capt. N. B. Green.

[illegible]

ROBINGER & BRABAN,
No 164 de la rue de la Commune.

Vicksburg.

[illegible] NATCHEZ,

[illegible]

Pour la Rivière Rouge.

[illegible]

BRITTON & EPPLER, Agents.

OPELOUSAS.

[illegible]

BRITTON & EPPLER, Agents,
No 126 de la rue Gravier.

Bâton Rouge.

[illegible]

Pour la Grande Ile.

Départ tous les Samedis et les Mercredis, à 6 heures du matin, à partir de samedi, le 15 juin 1872.

[illegible]

F. GONTHIER.

MARCHAND-TAILLEUR ET PROFESSEUR DE COUPE.

34........rue St-Charles........34

[illegible]

Médicaments.

NEWFOUNDLAND BITTER.

[illegible]

Sans Alcool et Acides

[illegible]

Stearoyd ou d'Acide Salicylique

[illegible]

Se tirer au berceau voilà le motto de la fin.

[illegible]

Personne en très bon état.

[illegible]

Le Bitter des Familles.

[illegible]

Newfoundland Bitter

[illegible]

Fièvres sont endémiques

[illegible]

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

[illegible]

C'est le Bitter du Sud.

[illegible]

M. JULES CARBOS, de la Nouvelle-Orléans, et MM. [illegible] MURRAY & CO., [illegible]

[illegible]

EDMUND DEXTER & CO., 28 et 31, Sycamore street, CINCINNATI, OHIO.

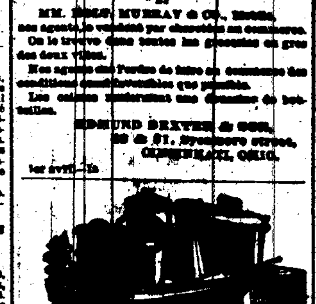

"BRILLIANT" DE BUCK

LE SEUL BON FOURNEAU qui ait jamais été fait aux Etats-Unis pour la cuisine et le chauffage du pays.

PLUS DE 260,000

[illegible]

PREMIER PRIX, en 1868, à la Foire de St-Louis.
PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis.
MEDAILLE EN OR, en 1868, à la Foire de l'Etat de la Louisiane:
PREMIER PRIX, en 1869, à la Foire de St-Louis.

Si vous voulez avoir un bon fourneau de cuisine allez au No 48........RUE DU CAMP........48

Et achetez un "BRILLIANT."

E. MALLEY.

[illegible]

FOURNEAU DE CUISINE

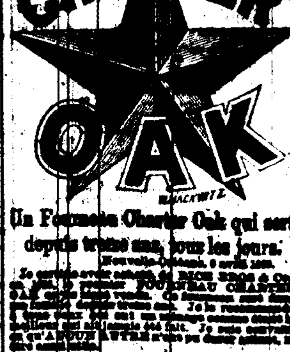

Un Fourneau Charter Oak qui sert depuis trente ans, tous les jours.

[illegible]

Aux Nos. [illegible] rue du Camp et [illegible]

ANNONCES PARISIENNES Publiées par M. H. GAILLARDET

PASSAGE SAULNIER, PARIS.

[illegible]

[illegible]

VIN DE QUINQUINA D'ABBADIE

Recommandé aux enfants faibles, aux convalescents, dans la chlorose, les gastralgies et dans les fièvres rebelles.—Paris, [illegible] rue Sainte-Appoline.—Nouvelle-Orléans [illegible].

Découverte de la Digitaline.—Médaille d'or en 1844.

GRANULES DE DIGITALINE

D'HOMOLLE ET QUEVENNE

La *Digitaline*, principe actif de la Digitale dont toutes ses propriétés, s'emploie efficacement contre LES MALADIES DU CŒUR, les PALPITATIONS, les HYDROPISIES et LA PHTHISIE.

[illegible]

DÉPOT A PARIS, CHEZ COLAS, 8, RUE DAUPHINE.—Nouvelle-Orléans: MM. DUCONGE, MONTROSE & CIE, et R. J. HART & CIE.

FER QUEVENNE

APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE. AUTORISÉ PAR PRIVILEGE SPÉCIAL DU [illegible]

[illegible]

Pour avoir enjambé — PRIX-MONTYON — et la salubrité — Pollenané — du Phénol.

PHENOL-BOBŒUF

CAMPHRE MINÉRAL DES GOUDRONS:

DÉSINFECTANT ANTI-PUTRIDE, CAUTÉRISANT, INSECTICIDE, ANTI-ÉPIDÉMIQUE ET ANTI-DERMATIQUE.

[illegible]

BEAUTÉ DES DAMES.

[illegible]

Vve PLANCHAIS ET RIET

PARFUMEURS BREVETÉS

Rue Caumartin, 25, à Paris.

[illegible]

Dépôts: MM. DUCONGE et BREWAS.

HYDROCÉRASINE.

EAU de TOILETTE nommée HYDROCÉRASINE ou MODÉRATEUR de la SUEUR,

[illegible]

MALADIES POITRINE

NOUVEAU TRAITEMENT PAR

L'Elixir Alimentaire de Ducro

A LA VIANDE CRUE,

Préconisé par les sommités médicales de Paris.

GUÉRISON RADICALE.

SOULAGEMENT MANIFESTE.

[illegible]

PUISSANTS FORTIFIANTS

[illegible]

DÉPOT A PARIS:
[illegible]
P. DUCONGE, rue du Chartres,
En dépôt les Principaux Pharmaciens.

LA VULNÉRINE

GUÉRIT TOUTES LES BLESSURES

[illegible]

VÉRITABLES INJECTION ET CAPSULES RICORD

DE C. FAVROT
GUÉRISON CERTAINE
Des Ecoulements anciens et récents

[illegible]

C. FAVROT

[illegible]

DUCONGE, Droguiste.

SIROP PECTORAL

DE PIERRE

LAMOUROUX,

RUE VAUVILLIERS, 45, PARIS.

[illegible]

Dépôts: MM. MONTEO & & CIE, R. J. HART & CIE, et [illegible]

MIRAMON,

Marchand de toute espèce de Meubles

Nos 89, 161 et 163 de la rue de Chartres, Nlle-Orléans.

[illegible]

Le Docteur J. B. PEREZ,

CABINET—Au No 160 de la rue Custom-house, près Dauphine.

[illegible]

Bureaux de la Compagnie "Sun" d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans,

NO. 61 DE LA RUE DU CAMP.

Nouvelle-Orléans, 26 Janvier 1872.

SEIZIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de la Charte la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1871:

[illegible]

THOMAS SLOO, Président.
HOS. ARMSTRONG, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

THOMAS SLOO, Président.
JOHN G. GAINES, Vice-Président.
THOS ARMSTRONG, Secrétaire.

DIRECTEURS POUR L'ANNÉE 1872.

[illegible]

VINGT-TROISIEME ETAT ANNUEL
—DE LA—
Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant.

(CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.)

Nlle-Orléans, 20 mai 1872.

CONFORMÉMENT à la Charte, les Directeurs publient l'état ci-après des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1872—

[illegible]

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, secrétaire.

[illegible]

W. H. EVANS, Juge de la Seconde Cour de Justice de Paix, de la Paroisse d'Orléans.

[illegible]

THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, secrétaire.

DIRECTEURS:

[illegible]

CHEMINS DE FER.

[illegible]

H. S. WOODWARD, Agent général au Sud, du chemin de fer de Mobile et de l'Ohio.

Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas.

Prix pour les villes d'eaux.

[illegible]

G. W. R. BAYLEY, Surintendant général.

Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas.

EN CORRESPONDANCE AVEC LES LIGNES QUI FORMENT

[illegible]

7:00 A. M.—TOUS LES JOURS. TRAIN EXPRESS [illegible]

4 P. M.—TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE. [illegible]

[illegible] P. M.—TOUS LES JOURS, TRAIN EXPRESS [illegible]

ARRIVÉES.

[illegible]

G. W. R. BAYLEY, Surintendant-Général.

CHAS. L. FITCH.

[illegible]

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, DE MOBILE et du TEXAS.

Division de la Louisiane

De la Nlle-Orléans à Donaldsonville, et retour.

[illegible]

Excursions du Dimanche, sur le fleuve, jusqu'à Carrollton, et retour.

[illegible]

G. W. R. BAYLEY, Surintendant général.
CHARLES L. FITCH, Agent général pour le fret et les passagers.

Chemin de Fer Pontchartrain.

[illegible]

G. PANDELY, Surintendant-général.

Changement d'heures de départ.

A partir du 3 juin 1872, les convois du

Grand Chemin de Fer de Jackson (Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Sud, Mississippi Central et Mississippi and Tennessee)

Partiront comme suit:

DÉPARTS.		ARRIVÉES.	
Express	7:00 A. M.	Express	11:00 P. M.
Malle	7:00 P. M.	Malle	9:00 A. M.
Accommodation	4.30 P. M.	Accommodation	8:00 A. M.

Convoi de la malle, tous les jours; convoi express, tous les jours, excepté le dimanche.

[illegible]

P. S. JONES, Agent pour les billets, Galveston.
A. D. SHELDON, Agent pour les billets, Nouvelle-Orléans.
C. P. ATMORE, Agent-général pour les passagers.
P. E. CAREY, Agent-général pour les billets.
E. D. FROST, Surintendant-général.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan

[illegible]

The People's Insurance Company OF NEW ORLEANS.

[illegible]

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL.

[illegible]

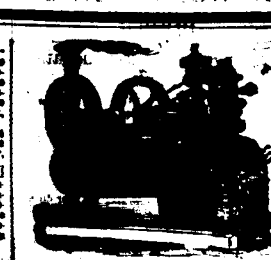

Dépôt de Moulins à Coton "Eagle"

ET DE MACHINES DE TOUTE SORTE

—DE—

W. L. CUSHING,

Au No 61 de la rue St-Charles, coin Gaiennie, Nlle-Orléans.

LE plus grand et le meilleur assortiment de Machines de toute sorte qu'il y ait au sud se trouve [illegible] les Machines de W. L. CUSHING, au No 61 de la rue St-Charles, Nouvelle-Orléans.

[illegible]

MOULIN A COTON "EAGLE" PERFECTIONNÉ.

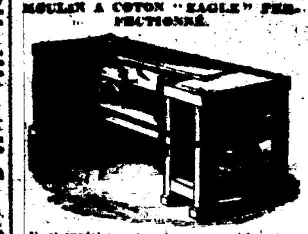

Il est supérieur à tous les autres: il fonctionne plus vite, plus légèrement, et donne un meilleur coton. Tous ceux qui l'emploient le préfèrent aux autres moulins. On en a vendu plus de 17,000, et, depuis vingt ans, on n'a pas rendu un seul.

—PRIX—

[illegible]

Les ordres doivent être adressés à
W. L. CUSHING,
Seul agent dans les Etats du sud,
Au No 61 de la rue St-Charles.

MOULINS A CANNES A SUCRE, DU SUD, A LOUISVILLE.

Ces Moulins, si avantageusement connus, sont vendus, depuis [illegible] aux planteurs du Sud [illegible]

[illegible]

W. L. CUSHING.

[illegible]

A. A. MOUTON.

[illegible]

P. B. BRAUVAIS.

[illegible]

W. L. CUSHING,
Au No 61 de la rue St-Charles.

CHAUDIÈRES A SUCRE EN FER DU TENNESSEE.

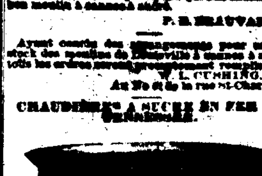

Ces chaudières à sucre sont faites avec le meilleur Fer du Tennessee et ont donné la plus entière satisfaction. Les prix en sont plus bas que ceux des Chaudières à Sucre de toute autre fabrique. Toutes grandeurs à vendre par
W. L. CUSHING,
Au No 61 de la rue St-Charles

EAGLE SUGAR MILLS.

(Moulins Eagle à Cannes à Sucre.)

[illegible]

W. L. CUSHING,
Au No 61 de la rue St-Charles.

EVAPORATEURS DU SUD. DE SCANTLIN.

[illegible]

W. L. CUSHING,
Au No 61 de la rue St-Charles.

MOULINS A MAIS, DE STRAUB.

(Straub's Queen of South Corn Mill.)

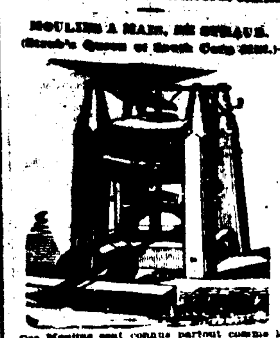

Ces Moulins sont connus partout comme les meilleurs pour le [illegible] Ils ont reçu le premier prix à la dernière Foire d'Etat de la Louisiane et sont vendus à prix réduits.

W. L. CUSHING,
Au No 61 de la rue St-Charles.

STEDMAN'S NEWELL COTTON SCREW

(Vis Newell à Coton, de Stedman.)

[illegible]

W. L. CUSHING,
Au No 61 de la rue St-Charles.

PRESSE A COTON, D'INGERSOLL.

[illegible]

W. L. CUSHING,
Au No 61 de la rue St-Charles.

TEUTONIA

Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.

Le Bureau principal est au No. 111 de la rue Gravier, près Camp.

Assure contre les risques d'Incendie, de Rivière et de Mer aux taux les plus bas.

Capital	[illegible]
Souscrit	[illegible]

A. SIMON BADER, Président.
CH. ENGSTFELD, Vice-Président.
[illegible], Secrétaire.

Directeurs:

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

[illegible]

CHAS. BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

[illegible]

CHAS. BRIGGS, Président.
ANT. CARRIERE, Vice-Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

[illegible]

SIXIÈME ETAT ANNUEL
—DU—
Factors' and Traders' Insurance Company,

Nouvelle-Orléans, 22 mai 1872.

[illegible]

PRIMES POUR L'ANNÉE:

[illegible]

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
H. DOANE, Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

EDWARD IVY, Notaire Public.

[illegible]

HARMON DOANE, Président,
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

[illegible]

Compagnie d'Assurance HOPE

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureau, No. 33 rue du Camp.

QUINZIÈME TABLEAU ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

[illegible]

LOUIS BARNETT, Président.

[illegible]

BANQUE DU PEUPLE.

[illegible]

A. SOULÉ,	JOS. DAVID,
F. JAUBERT,	G. W. DUNBAR,
[illegible]	B. ROCHARD,
M. A. BLANCHARD,	J. R. GOURDAIN,

R. M. DAVIS, Président.
EMILE LANDRY, Caissier.